

209C1175
FR0000074072-FS0539

11 septembre 2009

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BIGBEN INTERACTIVE
(Euronext Paris)

1- Par courrier reçu le 11 septembre 2009, M. Vincent Bolloré et les sociétés qu'il contrôle et M. Sébastien Bolloré ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 7 septembre 2009, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir de concert, à cette date, 684 721 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 6,01% du capital et 6,00% des droits de vote de cette société (1), répartis de la façon suivante :

	Actions et droits de vote	% capital	% droits de vote
Nord-Sumatra Investissements SA (2)	503 031	4,41	4,41
Sébastien Bolloré	181 690	1,59	1,59
Total concert	684 721	6,01	6,00

2- Par le même courrier, la société anonyme de droit belge Nord-Sumatra Investissements (2) (2, place du Champs de Mars, Boîte 1, B-1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 8 septembre 2009, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir individuellement, à cette date, 633 640 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 5,56% du capital et 5,55% des droits de vote de cette société (1).

3- Ces franchissements de seuils résultent d'acquisition d'actions BIGBEN INTERACTIVE sur le marché.

Il est précisé que M. Vincent Bolloré et les sociétés qu'il contrôle et M. Sébastien Bolloré détiennent de concert, au 10 septembre 2009, 871 627 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 7,65% du capital et 7,63% des droits de vote de cette société (1), répartis de la façon suivante :

	Actions et droits de vote	% capital	% droits de vote
Nord-Sumatra Investissements SA (2)	689 937	6,05	6,04
Sébastien Bolloré	181 690	1,59	1,59
Total concert	871 627	7,65	7,63

(1) Sur la base d'un capital composé de 11 399 535 actions représentant 11 416 908 droits de vote.

(2) Société anonyme de droit belge contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré.